

LES JEUNES EN DÉCROCHAGE SCOLAIRE  
ET LEUR ACCOMPAGNEMENT  
EN PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

**Quelle évolution, un an après ?**

Février 1999

Projet Institutionnel  
Service de Prévention Spécialisée  
Année 1997

**Action avec l'Éducation Nationale :**

*Nous devons affirmer notre souci de renouer et raffermir sans cesse le lien fragile entre l'école, les jeunes et leurs familles considérant que l'insertion dans un cadre scolaire, notamment pour ceux qui posent les plus gros problèmes de comportements, reste un facteur important de socialisation, et un élément essentiel de la prévention globale (page 9).*

Jean-Paul DEMARD  
Directeur du Service

# **SOMMAIRE**

## **Introduction**

### **I Les jeunes de moins de 16 ans, déscolarisés**

A - Présentation et données chiffrées.....	Page 5
B - Situation des jeunes et éléments cliniques.....	Page 7
C - Sens de l'intervention éducative auprès du jeune et de sa famille .....	Page 9
D - Travail partenarial.....	Page 11

### **II Les jeunes de 16 à 18 ans, en recherche d'un projet de formation**

A - Données chiffrées.....	Page 12
B - Situation des jeunes et éléments cliniques :.....	Page 12
1) Les jeunes de 16 à 18 ans sans affectation scolaire.....	Page 12
2) Les jeunes de 16 à 18 ans ayant trouvé une place en formation au cours du 1 <sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 1998-99.....	Page 13
C - Sens de l'intervention éducative auprès du jeune et de sa famille .....	Page 18
D - Travail partenarial.....	Page 19

<b>Conclusion</b>	Page 20
-------------------	---------

## **Bibliographie et Annexes**

## **INTRODUCTION**

Cette étude s'inscrit dans la continuité d'un travail de terrain engagé par les équipes de notre Service auprès de jeunes en situation de rupture scolaire et de leurs familles.

Elle fait suite à un écrit :

« Les jeunes en décrochage scolaire et leur accompagnement en Prévention Spécialisée »

rédigé en février 1998 : Plus souvent sollicités par des jeunes de moins de 16 ans non scolarisés, nous avons cherché à formaliser nos observations et nos réflexions sur les situations de déscolarisation auxquelles nous étions confrontés. Ce travail, élargi à l'ensemble des quartiers et des communes où nous intervenons, avait nécessité la construction d'une méthodologie et de repères communs pour définir le terme de déscolarisation et rendre transmissible notre connaissance de terrain et les modes d'intervention des équipes éducatives.

L'objet de ce nouvel écrit, qui reprend l'essentiel de la démarche que nous venons de décrire, est double :

- ◆ présenter un constat réactualisé concernant les situations de décrochage scolaire, connues par les équipes, en distinguant :
  - les jeunes de moins de 16 ans soumis à l'obligation scolaire.
  - les jeunes de 16 à 18 ans en attente d'un projet de formation.
- ◆ faire le point sur les actions menées par les équipes auprès de ces jeunes et dans des collaborations partenariales, en cherchant à repérer les points d'évolution et les questions qui restent posées aux équipes dans leur pratique.

Ont participé à ce travail :

- Roland BAGNIS, chef de service éducatif
- les éducateurs des 7 équipes suivantes :
  - \* Abbaye Jouhaux Bajatière, pour le quartier Jouhaux
  - \* Alma Centre Ville
  - \* Eybens
  - \* Mistral
  - \* Teisseire
  - \* Village Olympique
  - \* Villeneuve

\* Sur le plan méthodologique, un travail en commission a permis une mise en commun de nos observations.

Le recueil des données présentées dans ce travail a été réalisé à partir de fiches individuelles remplies par les éducateurs, de manière anonyme.

Dans chaque situation exposée : jeunes de moins de 16 ans et jeunes de 16 à 18 ans, le plan que nous adopterons sera le suivant :

- Présentation et données chiffrées
- Situation des jeunes
- Rôle de l'équipe auprès du jeune et de sa famille.
- Travail partenarial.

## **I - LES JEUNES DE MOINS DE 16 ANS DESCOLARISES**

### **A - Présentation et données chiffrées**

Dans le document : « Les jeunes en décrochage scolaire et leur accompagnement en Prévention Spécialisée » (février 1998), nous avons défini la déscolarisation comme le retrait de l'école d'un enfant d'âge scolaire : actuellement il s'agit d'un jeune né après 1982.

Afin de préciser cette définition, englobant l'exclusion comme l'abandon scolaire, nous avons distingué :

- Les jeunes qualifiés de jeunes « déscolarisés », en fonction de deux critères : l'âge, moins de 16 ans, et la durée du retrait scolaire, supérieure à trois mois.
- Les « décrocheurs » de courte durée, qui ont lâché leur scolarité pour une période de quelques semaines à trois mois.
- L'abandon de la scolarité juste à 16 ans, après plusieurs années d'échec ou de précarité scolaire.

Dans cette classification, les interruptions scolaires de courte durée, parfois favorisées par les congés d'été, sont prises en compte différemment, en réservant au terme de déscolarisation le sens d'un abandon scolaire de plus de trois mois en cours d'année, le jeune étant inscrit ou pas dans un établissement scolaire.

Le tableau qui suit présente la répartition par quartier des 15 jeunes suivis au cours du premier trimestre de l'année scolaire 1998 - 99 par les équipes éducatives.

**Jeunes suivis pour décrochage scolaire**  
**au cours du Premier trimestre de l'année scolaire 1998 - 1999 (moins de 16 ans)**

Equipes *	Abbaye Jouhaux Bajatière	Alma Centre Ville	Eybens	Mistral	Teisseire	Village Olympique	Villeneuve	Total
I	3	2		2	5	2		14
II				1				1
III								
Total	3	2		3	5	2		15

\* Types de ruptures scolaires :

I - Déscolarisation

II - Décrochage de courte durée

III - Abandon de la scolarité juste à 16 ans

- un seul jeune est en lien avec les éducateurs pour décrochage scolaire de courte durée.

- L'essentiel des jeunes en lien avec les équipes le sont dans des situations de rupture scolaire supérieure à 3 mois.

La comparaison du nombre de jeunes suivis pour décrochage scolaire d'une année sur l'autre nécessite une comparaison sur des périodes de temps identiques. A défaut d'établir cette comparaison à partir de deux observations de durée inégale, nous avons établi la comparaison en tenant compte uniquement des jeunes restés sans solution fin 1998 et fin 1999.

**Comparaison du nombre de jeunes de moins de 16 ans suivis pour décrochage scolaire fin 1997 et fin 1998.**

**I - Jeunes restés sans solution fin 1997**

Equipes *	Abbaye Jouhaux Bajatière	Alma Centre Ville	Eybens	Mistral	Teisseire	Village Olympique	Villeneuve	Total
I	2		1	3	3		1	10
II								
III							6	6
Total	2		1	3	3		7	16

## **II - Jeunes restés sans solution fin 1998**

Equipes *	Abbaye Jouhaux Bajatière	Alma Centre Ville	Eybens	Mistral	Teisseire	Village Olympique	Villeneuve	Total
I	3	2		2	2			9
II				1				1
III								
Total	3	2		3	2			10

\* Types de ruptures scolaires :

I - Déscolarisation

II - Décrochage de courte durée

III - Abandon de la scolarité juste à 16 ans

→ Au vu de ces résultats, et avec toute la prudence nécessaire, nous pouvons dire que les équipes ne font pas le constat d'une augmentation du nombre de jeunes de moins de 16 ans déscolarisés :

{ 16 jeunes fin 1997  
10 jeunes fin 1998

→ Par contre, notre observation confirme l'existence dans une proportion équivalente d'une année sur l'autre des situations les plus graves.

{ 10 jeunes en 1997  
9 jeunes en 1998

## **B - Situation des jeunes et données cliniques**

Quelle description pouvons-nous faire de l'ensemble de 14 jeunes, en situation de déscolarisation, suivis au cours du premier trimestre de l'année scolaire 1998 - 99 ?

Quelles sont les constantes que nous pouvons dégager ?

Il s'agit de 11 garçons et de 3 filles entre 14 et 16 ans, à l'exception d'un jeune de 10 ans.

\* Données concernant la scolarité :

{ 6 d'entre eux sont issus de l'enseignement spécialisé ;  
8 jeunes ont suivi une scolarité normale avec des niveaux scolaires au moment de l'interruption scolaire entre la classe de 5<sup>e</sup> et la classe de 3<sup>e</sup> pour 5 jeunes, de type primaire pour 2 jeunes -(le jeune de 10 ans et un jeune de 15 ans). Pour un jeune le niveau scolaire est indéterminé.

- le retard scolaire est important dans tous les cas : il est difficile à apprécier pour les 6 jeunes issus de l'enseignement spécialisé. Pour les autres, il est de :

{ 1 an pour 2 jeunes  
2 ans pour 1 jeune  
3 ans pour 1 jeune

Il n'a pas pu être déterminé avec précision dans quatre cas.

- La durée de la déscolarisation est :

{ de 3 mois à 9 mois pour 5 jeunes  
de 9 mois à 15 mois pour 7 jeunes  
de plusieurs années pour 1 jeune,  
inconnue pour un jeune

- Parmi eux, 5 jeunes ont retrouvé une place dans un cadre scolaire :

- Collège des Saules pour 1 jeune
- Unité pédagogique secondaire du Codase pour 2 jeunes
- I.M.T.(Institut des Métiers et des Techniques) pour 1 jeune
- Placement scolaire pour 1 jeune

9 jeunes restent en attente d'une solution.

- L'interruption de la scolarité est attribuée à différents facteurs cités par les éducateurs.

- L'absentéisme (5 fois)
- Les troubles du comportement (5 fois)
- L'échec scolaire (3 fois)
- La violence et autre délit (6 fois)

- Une autre donnée significative concerne la fréquence de l'intervention judiciaire pour prendre en compte le danger encouru par les jeunes en situation de déscolarisation, soit au titre de la protection de l'enfance, soit pour sanctionner des faits délictueux.

L'intervention du Juge des Enfants est mentionnée 9 fois sur 14, associée à la délinquance dans pratiquement tous les cas.

La Prévention spécialisée intervient alors à côté d'autres services comme l'ASE, l'A.E.M.O. ou la P.J.J.

□ Ces premiers éléments, très proches de ceux que nous avons décrits l'an dernier, appellent plusieurs remarques :

- La première touche l'homogénéité de ce groupe de jeunes qui n'est sans doute qu'apparente. D'autres facteurs seraient à explorer pour mieux cerner le phénomène de décrochage. Des éléments laissent présager des parcours différents, comme la différence entre garçon et fille, le mode de vie des parents ou le niveau de déficience intellectuelle.

- Une deuxième remarque tient à la vulnérabilité de cette population, de jeunes en rupture scolaire, à d'autres formes de ruptures, familiales ou sociales. Elle est décrite comme l'impossibilité pour certains jeunes de s'intégrer dans un cadre quel qu'il soit.

Le rapprochement du phénomène de déscolarisation avec certaines formes d'entrée dans l'errance est alors à envisager.

- Enfin, le vécu des jeunes est un élément important d'un diagnostic social sur l'abandon scolaire, lorsqu'il survient dans un contexte d'échec et non comme un choix.

La souffrance psychique, masquée par l'instabilité et la violence, est peu identifiée par le jeune et par son entourage, et donc rarement prise en compte dans un cadre thérapeutique.

## **C) Le sens de l'intervention éducative auprès du jeune et de sa famille**

Rappel : Pour les jeunes de moins de 16 ans, l'obligation scolaire s'impose comme une nécessité qui ordonne toutes les actions menées en direction des jeunes déscolarisés.

La référence de notre service à un mandat global sur un quartier nécessite que les éducateurs construisent l'adhésion des jeunes et de leurs familles à la relation et aux propositions qui leur sont faites.

### \* La relation construite avec le jeune :

La prise en compte des élèves signalés par les établissements scolaires est évidemment facilitée par la connaissance préalable du jeune, et une confiance déjà acquise.

Dans le cas présent, la relation s'est établie à partir de contacts de rue, d'essais pour rencontrer le jeune et l'intégrer à des activités, d'entretiens au local de l'équipe ou chez lui, de sorties régulières, de camps ou de chantiers.

Les équipes vont à la rencontre du jeune avec la volonté d'aborder la question scolaire : les jeunes sont en général soulagés que les éducateurs sachent où ils en sont et les aident à donner sens à ce qu'ils vivent. Les équipes soutiennent le jeune à repérer ce qui fait difficulté pour lui et à accepter l'orientation qui lui est proposée.

L'effet dynamique de la relation entre jeunes et éducateurs est bien illustré par la rencontre d'un jeune fugueur à Toulon et par son retour avec l'équipe.

\* La recherche de solutions pour réinscrire le jeune dans sa scolarité.

Elle repose sur un travail en collaboration avec l'Education Nationale, les responsables d'établissements et un réseau de partenaires locaux. Le travail individuel pour soutenir le jeune à retourner en classe passe par un engagement régulier des équipes auprès du jeune et des établissements scolaires.

Le moment où les éducateurs sont alertés peut être un facteur de réussite pour définir et mettre en œuvre des solutions : c'est un point important à définir sur le plan partenarial, dans des modalités concrètes suffisamment souples pour permettre le développement de formes d'actions diversifiées :

- effort conjugué entre un collège et les éducateurs pour soutenir le jeune à occuper sa place d'élève ;
- mobilisation de personnes « ressources » en cas d'exclusion ;
- échanges avec les jeunes autour de la sanction ...

La situation d'un jeune de 14 ans, renvoyé d'un collège pour absentéisme scolaire, peut illustrer l'accompagnement des jeunes vers une solution scolaire :

*Venu avec un copain au local de l'équipe, il paraissait déterminé à retrouver un établissement scolaire.*

*Un travail en lien avec l'assistante sociale de l'Inspection Académique, avait permis de faire au jeune une proposition dans une unité spécialisée.*

*Le jeune n'est pas venu au rendez-vous. Des tentatives pour le joindre et prendre l'avis de ses parents n'ont pas abouti ...*

*Conduit à des actes de délinquance en groupe, le jeune a fini par accéder à la solution envisagée.*

\* Le travail avec les familles

- La relation avec les parents est établie dans 9 cas sur 14.

Leur rencontre se fait avec l'accord du jeune. Soutenus dans leur rôle, les parents expriment leurs difficultés et leurs préoccupations à l'égard de la scolarité et de l'éducation de leurs enfants.

Le soutien des équipes est sollicité pour faire face à la délinquance de certains jeunes et aux rapports avec la Justice.

L'attitude de certains parents pour défendre le jeune, quelle que soit la gravité de sa situation scolaire, fait obstacle quelquefois à la collaboration recherchée. Cette attitude de protection, banale dans les représentations sociales (surtout chez les mères), rejoint en se rigidifiant l'imaginaire d'une culture de quartier ; elle est alors peu structurante pour le jeune.

- Le lien avec sa famille est indirect et passe par un enfant (grand frère et grande sœur) dans deux cas.

- Dans trois situations, le lien avec la famille n'est pas établi.

## **D) Le travail partenarial**

Il s'organise au sein du CODASE dans des liens étroits avec d'autres services de l'Association, en particulier l'unité Pédagogique secondaire de l'Espace Adolescents et l'A.E.M.O.

Par ailleurs, les équipes sont en lien avec une dizaine d'institutions et d'associations partenaires :

- principalement au sein de l'Education Nationale ;
- mais aussi, dans le secteur social et animatif ;
- la Justice et les services éducatifs spécialisés ;
- le secteur psychiatrique ;
- des associations (la C.S.F., la Bouture) ;
- les missions locales ;
- des services municipaux ...

Les collaborations s'inscrivent dans un travail individualisé ou dans une approche préventive plus globale, dans des liens ponctuels ou une participation régulière dans des dispositifs plus structurés.

◆ Des actions partenariales sont menées par les équipes au sein des établissements scolaires en direction des élèves, afin de favoriser l'expression et la régulation de ce qu'ils vivent au collège : groupe de parole pour 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ; échanges autour de la violence, du racket.

◆ Les éducateurs sont associés à des commissions qui travaillent à faire évoluer les situations des jeunes les plus en difficulté.

Nous pouvons citer le groupe « Actions Préventives » du collège des Saules, qui se réunit tous les quinze jours. Il est composé du chef d'établissement, de quatre professeurs, un aide éducateur, des animateurs et les éducateurs d'Eybens et de Teisseire : il travaille à favoriser le maintien du jeune dans sa scolarité, en l'aidant à préciser son projet professionnel. Les éducateurs rencontrent les familles, en les associant aux objectifs poursuivis.

◆ Dans d'autres cas comme à Mistral, le décrochage scolaire est envisagé, à côté d'autres dysfonctionnements sociaux, dans un dispositif partenarial plus large, qui dépasse le cadre du collège.

- Dans plusieurs quartiers, les équipes passent régulièrement aux activités de soutien scolaire, pour rencontrer les jeunes et les animateurs. A Teisseire, les bénévoles travaillent en lien étroit avec le collège.

Dans une évaluation globale, le sens de ces actions pourrait être renforcé par un lien plus étroit avec les enseignants, le service social des collèges, et avec les familles.

## **II - LES JEUNES DE 16 à 18 ANS EN RECHERCHE D'UN PROJET DE FORMATION**

### **A) Présentation et données chiffrées**

Jeunes de 16 à 18 ans en recherche d'un projet de formation suivis au cours du Premier trimestre 1998 - 99

Equipes *	Abbaye Jouhaux Bajatière	Alma Centre Ville	Eybens	Mistral	Teisseire	Village Olympique	Villeneuve	Total
I		2		10	6		2	20
II	1	3	6	1	3	9	6	29
Total	1	5	6	11	9	9	8	49

\* I - jeunes sans affectation scolaire fin 1998

II - Jeunes ayant trouvé une place au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1998 - 99

Comparaison entre la situation des jeunes de 16 / 18 ans sans affectation scolaire début 1998 et début 1999

Equipes	Abbaye Jouhaux Bajatière	Alma Centre Ville	Eybens	Mistral	Teisseire	Village Olympique	Villeneuve	Total
1998	9	2		4	4	2	3	24
1999		2		10	6		2	20

Chacun de ces deux groupes :

- Les jeunes de 16 à 18 ans sans affectation scolaire.
  - Les jeunes de 16 à 18 ans ayant trouvé une place en formation, au cours du premier trimestre de l'année 1998 - 99,
- sera étudié successivement.

### **B) Situation des jeunes et éléments cliniques**

#### 1) Les jeunes de 16 à 18 ans sans affectation scolaire

Il s'agit de 20 jeunes : 15 garçons et 5 filles

- 9 jeunes sur les 20 relèvent de l'enseignement spécialisé

- 11 jeunes ont suivi une scolarité normale, avec des niveaux scolaires allant de la classe de 5<sup>ème</sup> à une 1<sup>ère</sup> année de B.E.P. (le niveau d'un jeune n'est pas déterminé).

Ces jeunes se trouvent sans affectation scolaire :

- depuis quelques mois à 1 an pour 10 d'entre eux
- de 1 an à 2 ans pour 2 jeunes
- de 2 à 3 ans pour les 8 autres.

La faiblesse du niveau scolaire, quand elle se conjugue avec une absence de motivation pour poursuivre une formation, devient un obstacle essentiel pour réintégrer une scolarité par la suite.

Leur absence d'activité repérée les met en lien avec les éducateurs de quartier, souvent pour demander des chantiers, en attendant une solution plus durable.

Leur situation actuelle est ainsi décrite : « ne fait rien » ; « n'a toujours pas trouvé d'apprentissage » ; « attend des chantiers qu'il réclame fréquemment à l'équipe » ; « traîne sur le quartier » ; « jeune en errance qui commence à sérieusement trafiquer » ...

- Aux difficultés scolaires initiales s'ajoutent pour certains jeunes des échecs et des décrochages scolaires successifs, ainsi que des problèmes avec la Justice.

Sont cités - trois interventions du Juge des Enfants,  
- un signalement administratif,  
- deux incarcérations,

## 2) Les jeunes de 16 à 18 ans ayant trouvé une place en formation au cours du premier trimestre de l'année scolaire 1998 / 1999

29 jeunes connus par les équipes des 7 quartiers considérés sont concernés : 23 garçons et 6 filles.

◆ les niveaux scolaires, non précisés dans 8 cas sur 29, semblent supérieurs à ceux des 20 jeunes sans affectation scolaire :

Ils s'échelonnent de la 4<sup>ème</sup> à la terminale avec une majorité d'élèves issue de la classe de 3<sup>ème</sup> (12/29).

#### ◆ Les solutions de formation

- 16 jeunes sont actuellement en CIPPA (cycle d'insertion professionnelle par l'alternance)<sup>1</sup>
- 2 jeunes en apprentissage
- 4 jeunes ont réintégré un collège ou un lycée
- 1 jeune prépare le Bac en candidat libre
- 1 jeune est en B.E.P.
- 2 jeunes suivent une formation GRETA
- 3 jeunes qui avaient trouvé une solution de formation sont de nouveau exclus d'un processus de formation /

- ( L'un a abandonné sa scolarité après une réintégration
- ( scolaire
- ( un jeune a interrompu un cycle CIPPA
- le troisième jeune a été incarcéré

La durée de leur temps sans activité avant leur affectation en formation est peu importante pour tous ces jeunes, à l'exception d'une jeune fille en rupture scolaire depuis une dizaine de mois, « après une crise d'adolescence et des problèmes amoureux ».

• Dans ce groupe, les signalements administratifs et judiciaires sont moins nombreux : 2 signalements administratifs. Un jeune est incarcéré.

Notre constat fait apparaître un décalage de niveaux entre ces deux groupes de jeunes :

- Les jeunes de 16 à 18 ans sans affectation scolaire sont vraisemblablement des jeunes en échec scolaire depuis plusieurs années. Leur exclusion du système scolaire est liée à des troubles du comportement ou des comportements violents qui masquent des niveaux d'acquisition scolaire probablement proches d'une fin de scolarité primaire, bien qu'il s'agisse d'une approximation.

- Les jeunes qui parviennent à réintégrer un lieu de formation sont plutôt des jeunes dont les résultats scolaires plafonnent en 3<sup>ème</sup> et qui achèvent leur scolarité à l'âge légal de l'obligation scolaire.

Les situations comparées de ces deux groupes ne sont dans les faits pas très éloignées : elles restent marquées par la précarité et le risque de marginalisation (attire des copains, activités de quartier ...).

---

<sup>1</sup> Mission Générale d'Insertion

Le tableau suivant fait apparaître les raisons citées par les équipes pour expliquer l'interruption de la scolarité :

Fin de scolarité des jeunes de 16 à 18 ans  
en recherche de formation

<u>Raisons pour expliquer l'interruption de la scolarité</u>	I - Jeunes sans affectation, fin 98	II - Jeunes ayant trouvé une solution de formation au cours du 1 <sup>er</sup> trimestre scolaire 1998 - 99
Absentéisme et troubles du comportement	7	3
Violence ou autre délit	2	
Exclusion, après un conseil de discipline	3	2
Fin de l'obligation scolaire	6 (30 %)	16 (55 %)
<u>Autre :</u>		
- problèmes personnels et familiaux	1	2
.....		
- maternité	1	
- abandon lié à la faiblesse du niveau	2	3
.....		
(collège, B.E.P.)		
- échec à un examen		2
.....		
(C.A.P., Bac)		
- fin d'une formation en CIPPA		1
.....		
- incarcération	1	—
<b>Total des Jeunes</b>	<b>20</b>	<b>29</b>

Dans cet ensemble de jeunes :

70 % des jeunes sans affectation scolaire, fin 1998, ont terminé leur scolarité dans un contexte marqué par les difficultés ; contre environ 45 % pour ceux qui ont trouvé une solution au cours du premier trimestre.

Les tableaux qui suivent présentent les parcours de formation des jeunes de 16 à 18 ans, tels qu'ils apparaissent aux éducateurs en lien avec eux :

Parcours de formation des jeunes de 16 à 18 ans sans solution fin 98

Situation d'origine	Type de recherches de formation faites par le jeune et les éducateurs	Jeunes en voie de renoncer à la poursuite de leur formation
- Fin de scolarité - MIGEN 97 - 98 <sup>2</sup> - Abandon après réinscription scolaire	• <u>Recherche d'apprentissage</u> → 6 jeunes	→ 2 jeunes
- Fin de scolarité	• <u>Inscription → CIPPA</u> 1 jeune	
- Interruption d'un cycle CIPPA <sup>3</sup>	• <u>Attente d'une autre formation</u> → 1 jeune	
- Fin de scolarité (5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , Actif jeunes) (Peu de motivation chez les jeunes)	<u>Recherches diverses, de solutions, sans projet précis :</u> lycées, centres de formation, patrons pour un apprentissage Mission Locale, MIGEN → 8 jeunes	→ 6 jeunes
- B.E.P. 1 <sup>ère</sup> année	Accompagnement scolaire et réintégration → 2 jeunes	→ 1 jeune
TOTAL	18 jeunes / 20 (2 jeunes sont incarcérés)	9 jeunes / 20

<sup>2</sup> MIGEN : Mission Générale d'Insertion

<sup>3</sup> CIPPA : Cycle d'Insertion Professionnelle Par Alternance

Parcours de formation des jeunes de 16 à 18 ans  
qui ont trouvé une solution de formation au cours du premier trimestre 98 - 99

<b>Situation d'origine</b>	<b>Type de recherches faites par le jeune et les éducateurs</b>	<b>Formation engagée premier trimestre 98 - 99</b>	<b>Abandon fin 1998</b>
- Elèves de 3 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> - Echec au Bac - 1 <sup>ère</sup> année B.E.P.	- Négociations et réinscription scolaire - recherche de formation - recherche de patrons pour un apprentissage	- Collège - Lycée - Bac en candidat libre <b><u>6 jeunes</u></b>	→ <b><u>1 jeune</u></b> en recherche d'apprentissage
Elèves de 4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	- Recherches Ecoles, patrons - Négociations scolaires, préparation de placement	Apprentissage <b><u>2 jeunes</u></b>	
- 1 <sup>ère</sup> année de BEP - Fin de CIPPA	- Lien avec le lycée, recherche de projet - Recherche d'employeurs Lien avec IMT <sup>4</sup> Autre solution scolaire Accompagnement	Formation GRETA → <b><u>2 jeunes</u></b>	
- Arrêt B.E.P. - Fin de scolarité, sans projet - Fin de scolarité <u>souhait de faire un apprentissage</u> - Fin de scolarité pas d'affectation en B.E.P. - Souhait d'une réinscription scolaire ou d'un aménagement scolaire	- <u>Inscription CIPPA avec projet d'amélioration scolaire :</u> <b><u>1 jeune</u></b> - Inscription en CIPPA <b><u>3 jeunes</u></b> - Recherche d'apprentissage <b><u>7 jeunes</u></b> - Recherche d'établissements et d'apprentissage ; lycées professionnels ... <b><u>4 jeunes</u></b> - Lien avec les établissements scolaires recherche de stages <b><u>2 jeunes</u></b>	CIPPA <b><u>17 jeunes</u></b>	→ <b><u>1 jeune</u></b> et autre jeune sur le point d'abandonner
- Echec C.A.P.	- Recherche	1 <sup>ère</sup> année de B.E.P.	

<sup>4</sup> Institut des Métiers et des Techniques

	d'établissements scolaires	<b><u>1 jeune</u></b>	
- Actifs Jeunes	- Recherche d'un établissement scolaire	<b><u>1 jeune</u></b>	→1 incarcération
<b>Total</b>		<b>29</b>	3

### **C) Sens de l'intervention éducative auprès du jeune et de sa famille**

#### 1) Les actions menées par les équipes avec les jeunes

La fonction de l'éducateur est d'accueillir le jeune, de faire le point avec lui et de rechercher une solution de formation, grâce à une réinscription scolaire ou une orientation vers des dispositifs d'insertion ou d'apprentissage.

Comme nous l'avons précédemment décrit, le travail éducatif se structure autour :

- de la relation établie avec le jeune ;
- la recherche de solutions ;
- l'accompagnement social.

Des temps de partage vont favoriser la maturation du projet du jeune et le soutenir dans ses recherches.

Des chantiers assurés par les équipes et les éducateurs techniques du Pool Technique lui permettent d'évaluer son rapport au travail et de le maintenir dans une dynamique de reprise d'activité.

#### Les spécificités de l'intervention tiennent :

- à la fin de l'obligation scolaire ;
- au nombre de jeunes concernés ;
- à la diversité des besoins de formation.

- La fin de l'obligation scolaire :

Aboutissement d'une scolarité, elle est validée par le B.E.P.C. dans certains cas. Simple étape pour les jeunes qui poursuivent leur scolarité, elle est, pour les jeunes déscolarisés, le moment de lâcher une scolarité vécue dans l'obligation.

Le sentiment d'échec et l'absence d'obligation peuvent compromettre la reprise d'une formation, avec des décalages parfois marqués entre l'investissement théorique et pratique.

- Le nombre de jeunes :

L'importance du nombre de jeunes de 16 à 18 ans, en recherche de formation, intervient comme une limite à un travail éducatif individualisé, indispensable quand la rupture scolaire est importante et les solutions possibles perçues comme trop difficiles ou peu valorisantes aux yeux du jeune.

- La diversité des besoins de formation :

Dans une approche globale de la situation des jeunes de 16 à 18 ans, population privilégiée de la Prévention Spécialisée, la formation apparaît très fréquemment pour nous comme une priorité. Cette priorité s'exprime parfois comme une demande directe adressée aux équipes par le jeune et son entourage.

Dans d'autres cas, cette priorité s'impose davantage comme la reprise d'un parcours d'activités, dans un contexte de difficultés familiales et sociales.

La formation ne peut apparaître comme une solution univoque dans sa forme : certains jeunes n'étant pas en mesure de recevoir un enseignement de type scolaire.

## 2) Rôle de l'équipe auprès des parents

Pour l'ensemble des 49 jeunes de 16 à 18 ans :

- la relation avec la famille est établie dans 25 cas,
- il n'existe que de simples contacts dans 6 cas,
- aucun lien n'existe avec la famille dans 18 cas.

La volonté des équipes de rencontrer les familles est présente. Elle est bien acceptée par les jeunes dans le domaine scolaire.

Le besoin d'écoute de certaines familles se double d'une attente de médiation avec leurs enfants dans des situations conflictuelles ou d'incompréhension. Cette demande en direction des éducateurs s'observe chez les jeunes sans solution scolaire essentiellement.

## **D) Le travail partenarial**

Chaque équipe construit un réseau partenarial qui pourra faciliter l'engagement du jeune dans un projet. Ceci nécessite une connaissance très ouverte des différentes possibilités de formation et d'apprentissage, existant dans le secteur public et privé.

Un important travail se fait en collaboration avec les établissements scolaires et avec la Mission Générale d'insertion, ainsi que d'autres partenaires comme la Mission Locale, la P.A.I.O. ....

**Reprise des questions essentielles** qui se posent aux équipes dans leur pratique.

- Comment prendre en compte le faible niveau scolaire de certains jeunes, aggravé par une inactivité prolongée ?

- Comment faciliter l'accès des jeunes à une formation en apprentissage. Leurs difficultés tiennent à plusieurs facteurs, parfois conjugués :

- le manque d'information des jeunes et des familles sur les possibilités et les démarches nécessaires,
- la recherche de stages et de lieux de formation pratique chez un patron , qui est souvent longue et vaine, et qui compromet la place du jeune en IMT<sup>5</sup> ou son maintien en formation,
- le niveau scolaire, trop élevé pour certains d'entre eux,
- le nombre de places apparemment limité, dans un accès ouvert à des jeunes d'autres départements,

- Le rôle de la Mission Générale d'Insertion, et en particulier des C.I.P.P.A. qui accueillent de nombreux jeunes : elle apparaît trop fréquemment comme une solution de rechange. Cet état de fait est peu propice à l'investissement des jeunes et à leur ouverture sur d'autres perspectives,

- Le manque d'affectation en B.E.P., l'éloignement et le coût de certaines formations sont également des éléments déterminants dans le suivi des jeunes.

## **CONCLUSION**

La démarche entreprise au sein de notre service afin de mettre en forme notre constat sur le phénomène de décrochage scolaire, nous a conduit à une mise en commun et à une élaboration collective sur les implications de la Prévention Spécialisée dans ce domaine.

L'effort pour saisir cette réalité de terrain se heurte à la mouvance des situations relatées qui se modifient très rapidement.

La prise en compte du vécu de jeunes et des actes éducatifs posés par les équipes nécessitent de recourir à des questions ouvertes, qui restituent la subjectivité des personnes en jeu.

Ces réserves, qui peuvent expliquer des imprécisions possibles, n'annulent pas l'importance d'un repérage régulier, inscrit dans une pratique professionnelle. C'est certainement une dimension à intégrer à un constat de quartier, réactualisé chaque année ; à partir de quelques repères simples permettant une comparaison avec d'autres services (les fiches qui ont été utilisées dans ce travail sont présentées en annexes).

---

<sup>5</sup> Institut des Métiers et des Techniques

Cette étude concernant le décrochage scolaire s'est organisée autour des jeunes de moins de 16 ans et de 16 à 18 ans en recherche de formation :

- Jeunes de 16 ans : Par rapport à l'an dernier, le constat des équipes va plutôt dans le sens d'une stabilisation du nombre de jeunes déscolarisés, avec toutefois une difficulté à résorber la proportion des situations scolaires et sociales les plus graves.

La question de la protection des jeunes en danger et de leur prise en charge par des services mandatés, dans des complémentarités possibles avec la Prévention Spécialisée, est une piste de travail à approfondir - la délinquance étant fréquemment associée aux situations de décrochage scolaire.

- Jeunes de 16 à 18 ans : Notre constat vient réaffirmer l'importance d'une inscription scolaire pour les jeunes mineurs entre 16 et 18 ans, comme une dimension essentielle du travail éducatif et social à poursuivre par les équipes de Prévention Spécialisée en direction des jeunes de cette tranche d'âges.

Comment aider les jeunes à anticiper la fin de leur scolarité, et à la préparer, pour qu'elle ne soit pas associée à un échec sur le plan social ?

Quels dispositifs pourraient favoriser la constitution de parcours de formation, « balisés » par des étapes successives, moins soumises à des recherches souvent vaines ?

Notons enfin que l'engagement marqué des équipes et de nombreux partenaires pour soutenir les jeunes dans leur projet de formation a contribué au développement de nouvelles collaborations, moins contingentes des obstacles ou des échecs qui peuvent parfois s'observer.

**Colette BOUVIER**  
Psychologue

## **BIBLIOGRAPHIE**

- L'école ou la guerre civile

Philippe MEIRIEU  
Marc GUIRAUD  
Plon 1997 - 210 pages

- Le sens de l'école

Revue Sciences Humaines  
n° 76 - Octobre 1997

- Identité professionnelle

Revue migrants - formation  
n° 196 - Septembre 1996

- Question de langue

Revue migrants - formation  
n° 108 - Mars 1997

- L'inconscient, c'est le social

Revue Le trimestre psychanalytique -  
1996

- Le savoir et l'école - Dominique  
RAVINET-JANIN - p. 161

- Au pied de la lettre - Gisèle

BASTRENTA

p. 169

- Clinique psychanalytique

Charles MELMAN - 1973-1990

Y aurait-il une question particulière du  
père à l'adolescence ? p. 177-197

- Qui sont ces errants... ?

Au centre-ville de Grenoble, des  
jeunes en errance - Prévention  
Spécialisée du CODASE - Juillet 1998 -  
sous la conduite de Chantal BRAND -  
psychologue

- Les lycéens décrocheurs

De l'impasse au chemin de traverse  
La Bouture - Editions sociales - 1998